

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VIOLENCES URBAINES DANS LE DÉPARTEMENT DE L' AISNE

Laon, le 30/06/2023

Violences urbaines à Saint-Quentin et à Soissons

Dans la nuit du jeudi 29 au vendredi 30 juin 2023, le département de l' Aisne a connu des épisodes de violences urbaines, à l' instar du reste du territoire. Les principaux événements étaient localisés sur le quartier *Europe*, à Saint-Quentin, et sur le quartier de *Presles*, à Soissons. Le reste du département a connu une situation globalement calme.

Un dispositif d' ampleur a été mis en place toute la nuit pour permettre le maintien et le rétablissement de l' ordre et assurer la protection des personnes et des biens. Ce dispositif a été accru au cours de la soirée et de la nuit au moyen de renforts policiers issus du reste du département, de militaires des pelotons de surveillance et d' intervention de la gendarmerie de l' Aisne (PSIG) et de policiers d' une compagnie républicaine de sécurité (CRS). Les sapeurs-pompiers du département étaient largement mobilisés pour procéder à l' extinction des incendies volontaires et ont également participé à des opérations de soutien de départements voisins et de l' Île-de-France.

Aucun blessé n' est à déplorer mais plusieurs commerces ont été saccagés et incendiés, en particulier à Saint-Quentin. Plusieurs voitures ont été brûlées, de même que de nombreuses poubelles.

Thomas Campeaux, préfet de l' Aisne, condamne fermement les multiples dégradations et actions hostiles qui ont été commises contre les policiers, pompiers et gendarmes mobilisés à cette occasion ainsi que les habitants et commerçants de ces quartiers. Il souligne qu' il est inacceptable que des commerces de proximité, des lieux de vie et de solidarité et des emprises et équipements de service public soient pris pour cible.

Le préfet de l' Aisne salue l' engagement total des policiers, pompiers et gendarmes au cours de cette nuit et le soutien qui leur a été apporté par les municipalités concernées.

Un nouveau dispositif de sécurisation et de maintien de l' ordre sera mis en place pour la soirée et la nuit du 30 juin au 1^{er} juillet.

Pôle départemental de la communication interministérielle

Tél. : 03 23 21 82 15 - 06 07 98 05 83 - 06 85 47 34 69

Mél.: pref-communication@aisne.gouv.fr

 [Préfet de l' Aisne](#)  [@Prefet02](#)

Préfet de l' Aisne

Les jours et heures d' accueil sont consultables sur le site internet

des services de l' État dans l' Aisne : www.aisne.gouv.fr.

2, rue Paul Doumer - CS 20656

02010 LAON Cedex